

A Carmaux, l'installation du « compteur communicant » Linky est suspendue sine-die, des habitants et des élus avaient dit leur inquiétude

Publié le 01/03/2016 à 06h30 | Mis à jour le 01/03/2016 à 09h27



Alain Espié, maire de Carmaux et président d'Ené'o a annoncé le 29 février que l'installation du compteur Linky est suspendue sur le territoire couvert par Ené'o.

A Carmaux Alain Espié, maire et président de la « régie » d'énergie [Ené'o](http://www.eneoservices.fr/) (<http://www.eneoservices.fr/>), annonce la suspension de l'installation du compteur communicant Linky. Vingt compteurs ont été posés sur un chemin périphérique de la commune. Des habitants ont exprimé leur inquiétude.

- Alain Espié, maire de Carmaux : « La mise en place du compteur Linky est suspendue »
- L'installation de compteurs Linky à Carmaux avait débuté les 23-24 février
- Dès qu'ils ont su que l'installation avait commencé, des habitants et des élus ont dit leur inquiétude

Alain Espié, maire de Carmaux : « La mise en place du compteur Linky est suspendue »

« On a décidé de suspendre la mise en place du compteur Linky ». Alain Espié, maire et président de l'Entreprise locale de distribution Ené'o, a annoncé en ces termes lundi 29 février que l'installation du compteur communicant par l'ELD est interrompue. Jusqu'à quand ? « On a décidé de sursoir et d'en savoir un peu plus, on a des objectifs fixés par le régulateur, (l'installation en) 2020, et nous (ELD Ené'o) ont peut reporter jusqu'en 2022 ».

L'interruption de l'installation de Linky s'apparente donc à une suspension sine-die pendant laquelle Ené'o, structure de droit privé mais contrôlée à 99 % par des collectivités territoriales, va « étudier quels sont les risques sanitaires et les conséquences possibles pour le consommateur qui paierait non seulement l'énergie consommée mais celle liée à l'inertie même des appareils, le "réactif" ».

L'installation de compteurs Linky à Carmaux avait débuté les 23-24 février, des habitants et des élus s'en étaient inquiétés

Le début de l'installation du compteur Linky chemin de Rayssac, dans les « écarts » de Carmaux, avait commencé les 23-24 février derniers après l'envoi une dizaine de jours auparavant d'une lettre pour prise de rendez-vous pour « changement de compteur d'électricité », sans autre précision.

Spécimen (anonymisé) du courrier envoyé par Ené'o aux habitants du Chemin de Rayssac

Dès qu'ils ont su que l'installation avait commencé, des habitants et des élus ont dit leur inquiétude

Avertis de ce début d'installation, trois conseillers municipaux, Simon Brandli, Jean-Pierre Izard (membres d'Europe Ecologie Les Verts) et Laurent Léopardi ont alors interpellé Ené'o. Une démarche qu'ils expliquent ainsi :

- « Il y a un moment où il faut tirer la sonnette d'alarme,
- il n'y a pas eu d'information claire, un débat monte sur les risques liés à ces compteurs,
- alors même s'il s'agit de l'application d'une directive européenne et qu'il n'est pas question d'entrer dans l'illégalité, suspendons l'installation et donnons la parole à tous pour que chacun expose ses arguments »

Simon Brandli, qui habite lui-même chemin de Rayssac a mené l'enquête dans son voisinage, a recueilli l'avis d'habitant qui s'inquiètent (un ombre minoritaire, cependant, parmi les personnes concernées par ce début d'installation). Il ajoute : « Il y a le problème des risques sur la santé, celui de ce que cela peut coûter en plus pour le consommateur, et puis aussi celui de laisser le choix à chacun d'être équipé ou pas, on ne peut pas imposer d'avoir tel ou tel objet chez soit, que ce soit une tapette à mouche ou un compteur Linky ».

Jean-Pierre Izard, membre du conseil d'administration d'Ené'o, indique quant à lui : « J'ai bien voté le plan de développement et d'investissement (NDLR : qui prévoyait le déploiement du compteur Linky) fin 2015, mais avec l'idée qu'il s'agissait d'appliquer la réglementation et alors qu' je n'avais pas connaissance de réserves sur ces compteurs, leur nocivité possible, maintenant il faut suspendre et éclaircir les choses, analyser plus complètement els avantages et griefs reprochés aux compteurs communicants ».

Au moment où la suspension est désormais décidée, le maire de Carmaux confirme que « 20 compteurs Linky ont été installés sur 40 qui devaient l'être » durant l'opération amorcée en février 2016. Il y a au total à Carmaux un parc installé de 6 500 compteurs électriques.

Thierry Tchukriel

Vous souhaitez réagir, écrivez à courrierdesinternautes@letarnlibre.com

Vous pouvez aussi consulter:

- [Linky : de Cordes le 29 février à Saint-Juéry le 18 mars, de multiples réunions publiques sur le nouveau « compteur communicant » qui suscite l'inquiétude](#)
- [Compteur Linky : la mairie de Saint Benoit de Carmaux s'interroge – quels risques pour la santé ? Et pour les libertés ? – et va organiser une réunion publique](#)

Connexion à l'espace Mon Tarn libre

Pseudo et mot de passe requis

Pseudo

Mot de passe

Se souvenir de moi ?

[Mot de passe oublié ?](#) ×